



CCAS PORTIVECHJU

Centru Cumunali d'Azzioni Suciali

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 16 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le seize du mois de février à 17h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Portivechju, régulièrement convoqué le six du mois de février 2026, s'est réuni dans la salle de réunion du Cosec de la Ville de Portivechju – Carrughju Jacky VALLI, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Président du CCAS.

Etaient présents : Jean-Christophe ANGELINI, Didier LORENZINI, Michel GIRASCHI, Paule COLONNA CESARI, Vincent GAMBINI, Anne TOMASI, Jean LORENZONI, Natacha SANTUCCI, Irène FERRARI, Etienne CESARI, Marc-Antoine FILIPPI (en distanciel),

Absents : Nathalie CASTELLI, Nathalie MAISETTI, Samad EL MOUSSAOUI.

Secrétaire de séance : Jean LORENZONI.

Etaient inscrites à l'ordre du jour les affaires suivantes :

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de séance du Conseil d'Administration du 16 décembre 2025.

Ouverture de séance à 17 h 30

Le Président de séance procède à l'appel des membres du Conseil d'Administration.

Le quorum étant atteint, la séance peut débuter.

Monsieur Jean LORENZONI est désigné secrétaire de séance. I

I est ensuite procédé à l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le compte rendu de séance du 16 décembre 2025.

DELIBERATION N°2026/01/FI/C.C.A.S. – Exercice 2025 – Rapport d'activité du CCAS -

Avant de soumettre aux membres du Conseil d'Administration le seul point inscrit à l'ordre du jour, le Président présente à l'auditoire Melle Aurélie LASSALLE et lui souhaite la bienvenue.

Cette dernière a été nouvellement recrutée en qualité de Conseillère en économie sociale et familiale (CESF) au sein du CCAS.

Son arrivée vient renforcer les effectifs ; il s'agit en effet du second travailleur social s'agrégeant au binôme existant composé par l'assistante sociale et le conseiller social. Un gage d'expertise notamment au niveau de l'accompagnement individualisé budgétaire, indispensable dans le suivi des bénéficiaires du CCAS. L'objectif du CCAS restant en effet d'apporter, via ces suivis personnalisés propres à la structure, une autonomie et une responsabilisation à terme des bénéficiaires d'aides sociales.

Il soumet ensuite au Conseil d'Administration le rapport suivant, en exposant le rapport d'activités de l'année 2025. Ce document retrace l'ensemble des actions engagées sur cet exercice, par le CCAS, dans un souci de transparence et d'évaluation de la politique sociale menée.

Il est à noter que le précédent rapport s'inscrivait dans les 3 années d'existence du CCAS et portait sur les années 2022-2023 et 2024. Celui-ci plus synthétique traitera du fonctionnement et des missions du CCAS, puis des actions et dispositifs mis en œuvre, enfin des perspectives pour l'année 2026.

Pour recontextualiser, 2025 aura été marquée notamment par plus d'aller vers, un événement fédérateur avec la première édition des *Scontri di u CCAS* qui a réuni plus de 200 porto-vecchiais, 100 stands informatifs d'associatifs et institutionnels locaux, 2 tables rondes avec des débats fructueux sur une journée, mais également, 5 conseils d'administration, 29 délibérations, 3 nouvelles aides créées, le recrutement sur 7 mois de 2 service civiques solidarités seniors au service des personnes âgées, isolées et/ ou peu autonomes.

711 664 € ont été votés en 2025 pour le CCAS, soit une subvention communale d'équilibre en hausse de 10,30%, positionnant ainsi l'action sociale et les solidarités comme l'un des axes majeurs de la feuille de route municipale.

Près de 170 aides sociales facultatives ont été attribuées, le volet logement (enregistrement de la demande, suivi, renouvellement) occupe 30% de l'activité quotidienne du CCAS, plus de 1520 publics (seniors, vulnérables, très précaires) ont été accueillis et sont accompagnés par l'assistante sociale et le conseil social.

Le 1^{er} adjoint précise à ce titre que le plan ACCASA SI ne prévoit pas uniquement l'émergence de logements sociaux mais une offre plurielle de logements pour les porto-vecchiais. Seuls 300 habitats sur 1000 sont effectivement fléchés « logements sociaux ».

Par ailleurs, le Président présente les indicateurs de toutes les aides sociales, notamment en matière d'aide sociale légale, de domiciliation administrative et précise le profil des publics concernés (composition familiale, motifs de visite, etc).

Le Vice-Président indique que la future ABS qui devrait se profiler fin 2026-début 2027 entrera plus dans les détails et offrira une photographie sociale du territoire plus précisé en termes de chiffres, d'analyse et de données sociales. Ces éléments permettront ensuite d'affiner le nouveau plan d'actions en matière de solidarités.

La présentation du point relatif à l'aide alimentaire a également permis d'évaluer le profil des bénéficiaires et de mettre en exergue les avancées entreprises par le CA depuis 2025 (colis livrés, plateaux repas depuis septembre 2025, CAP, participation financière au service de portage de repas, ...); le partenariat avec la cuisine municipale dans le cadre de la livraison de 2 plateaux repas aux bénéficiaires de l'aide alimentaire, chaque mercredi représente en effet une innovation appréciable au niveau communal, particulièrement bien accueillie par les porto-vecchiais éligibles à ce dispositif.

M. GAMBINI en charge du projet de la cuisine municipale, ajoute que la notion de gaspillage alimentaire est également au cœur des préoccupations et propose à la directrice du CCAS de travailler sur un dispositif de frigos solidaires.

Les actions socio-culturelles (thé dansant, après-midis jeux, Noël des aînés, gratuité de places de spectacle, ateliers numériques, retraite dans le cadre du bien vieillir, etc) sont également mises à l'honneur et démontrent que près de 2500 porto-vecchiais âgés, isolés, en demande de lien social, ont été accueillis au sein de l'ancienne caserne depuis 2022.

Le Vice-Président, rejoint par le Président, en profite pour mettre en avant le dynamisme enclenché depuis sa création par le CCAS, Il souligne que l'exigence de l'équipe municipale est bien de restaurer un lien social, un lien de proximité et d'accompagner de manière personnalisée les personnes vulnérables.

Enfin, le Président pose quelques perspectives pour l'année 2026 dont principalement : la planification de permanences mensuelles des travailleurs sociaux dans les hameaux, pour générer plus d'aller vers, élément indispensable pour un territoire plus solidaire, le lancement d'une campagne de dons afin d'abonder via des recettes privées le budget du CCAS (mécénat social), la programmation des secondes *Scontri* avec un format élargi et plus concerté encore, et d'autres pistes également toujours au service des porto-vecchiais.

INFORMATIONS DIVERSES

Les membres du CA saluent la structuration et toutes les actions engagées depuis la création du CCAS.

Le Président rappelle que la philosophie de l'équipe municipale est bien que la commune prenne sa part dans la précarité territoriale. Il insiste d'ailleurs sur le fait que depuis 4 ans, le poste « solidarités/social » a été sanctuarisé dans le budget communal, via une subvention communale d'équilibre correspondant aux priorités fixées.

La directrice du CCAS souligne également qu'une rationalisation des dépenses de fonctionnement du CCAS a été entreprise depuis 2022, dans le cadre du pilotage budgétaire qui est le sien et salue l'investissement budgétaire communal, visant à donner les moyens à cet outil opérationnel qu'est le CCAS, d'agir et de déployer au mieux ses compétences.

En dépit des diminutions conséquentes des différentes dotations de l'Etat notamment, allouées aux collectivités, le Président s'engage autant que faire se peut à maintenir un niveau constant de crédits pour ces missions essentielles en faveur de la population.

Il souhaite également clarifier les objectifs du CCAS en indiquant que la phase structuration étant menée à bien, il est dorénavant capital de réduire significativement le taux de pauvreté sur la commune.

Les membres du CA salue à l'unanimité ce positionnement. Un plan sera proposé en ce sens par la Direction. Selon lui, les pistes à retenir doivent s'appuyer sur le postulat que l'on ne peut partager que ce que l'on crée. La piste du mécénat social est ainsi favorisée.

Il conclut enfin la dernière séance de cette mandature par des remerciements très appuyés et chaleureux à l'égard du Vice-Président M. LORENZINI, de l'élue référente Mme COLONNA-CESARI, des membres élus du CA, et au-delà des élus ayant contribué par leur implication au rayonnement de cette structure créée en 2021.

Il salue tout autant l'investissement des membres nommés, celui de chacun, louant les débats constructifs et la bienveillance qui ont guidé 6 années durant, le déploiement de la politique sociale communale, au travers du CCAS.

Il affirme avec émotion « être fier » de ces 6 années de travail, de collaboration, toujours sous le signe de la concertation, du dialogue, être fier de chacune et chacun, pour leur engagement actif et termine en saluant le travail de la Direction du CCAS et de son équipe, toujours mobilisés dans leurs actions quotidiennes.

La Directrice en retour tient à le remercier ainsi que le Vice-Président et l'ensemble du CA, pour sa confiance, pour son impulsion, pour leur collaboration toujours fructueuse et leur bienveillance qui ont perduré tout au long de ses missions.

M. CESARI, membre élu de l'opposition, salue également tout le travail entrepris par l'équipe municipale et s'associe à ces remerciements.

Enfin, M. Le Président se dit confiant « d'être parti d'une page blanche pour en arriver à un livre à écrire ».

Il clôture la séance.

La séance est levée à 19h30

Le secrétaire de séance,


Jean LORENZONI

Le Président du C.C.A.S.,


Jean-Christophe ANGELINI

